

Département du Bas-Rhin

Arrondissement de  
Sélestat-Erstein**COMMUNE DE KRAUTERGERSHEIM****Extrait du registre  
des délibérations du Conseil Municipal****Séance du 03 octobre 2023**

Sous la présidence de M. René HOELT, Maire.

Nombre de conseillers  
élus : 19

Secrétaire de séance : M. Thierry STOEFFLER

Conseillers en fonction : 18

Date de convocation : 28 septembre 2023

Conseillers présents : 14

**Membres présents :** Mmes et MM. Valérie BENTZ, Jean-Michel CHALON, Monique DELL, Marie Hélène GOEPP, Gaël GREULICH, Nicolas GUTH, René HOELT, Françoise KOELL, Didier MEYER, Régis MEYER, Bernard STOEFFLER, Thierry STOEFFLER, Caroline WAGENTRUTZ, Corinne WEBER.

Conseillers absents : 4

**Membres absents excusés :** Mmes et MM. Denis LEHMANN, Carole PEYNET, Damien PFLEGER, Alice REIBEL.**Monsieur le Maire a constaté que le quorum était atteint pour tenir la séance.****Délibération n° COMM20230903****Objet : Délégations permanentes du Maire – articles L.5211-10 et L.5211-9 du CGCT – Compte-rendu d'information au 03/10/2023**

Vu l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales relatif aux pouvoirs délégués au Maire par le Conseil Municipal,  
Vu la délibération n° COMM20200502 portant délégation des attributions du Conseil Municipal au Maire,

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,****PREND ACTE** du compte rendu d'information dressé par Monsieur le Maire sur les décisions prises en vertu des pouvoirs de délégation qu'il détient selon l'article L.2122-22 du CGCT.**• Devis signés :**

- devis ACS – lave-vaisselle pour la micro-crèche pour un montant H.T. de 490,83 €
- devis INFONETIK – matériel informatique pour la bibliothèque et la Mairie pour un montant H.T. de 1693,00 €
- devis SIMEC – installation d'un système de liaison vers les compteurs électriques à la Maison de la Santé pour un montant H.T. de 4049,00 €
- devis Création Impression Publicité – bulletin annuel pour un montant H.T. de 3900,00 €
- devis BN France 2000 – maintenance de la porte sectionnelle de l'atelier pour un montant H.T. de 225,00 €
- devis Maison Crovisier – achat motobineuse pour un montant H.T. de 741.67 €

**• Indemnisation de sinistres :**

- remboursement GROUPAMA choc contre lampadaire – route d'Obernai d'un montant de 250,00 €

Pour extrait conforme,  
Krautergersheim, le 05 octobre 2023

Le Maire, René HOELT



Le Secrétaire de séance, Thierry STOEFFLER

**Délais et voies de recours**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif devant M. le Maire de Krautergersheim dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité. L'absence de réponse vaut décision implicite de rejet.

Un recours contentieux peut être introduit devant le tribunal administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité ou à compter de la réponse de l'administration en cas de recours administratif préalable. Le tribunal administratif peut être saisi par télérecours à l'adresse internet suivante : <https://www.telerecours.fr/>